

REGLAGE DE LA VITESSE FIXE DU LIMITEUR

La vitesse fixe du limiteur est programmable et devient la vitesse limite absolue du véhicule et ne pourra pas être désactivé par le conducteur.

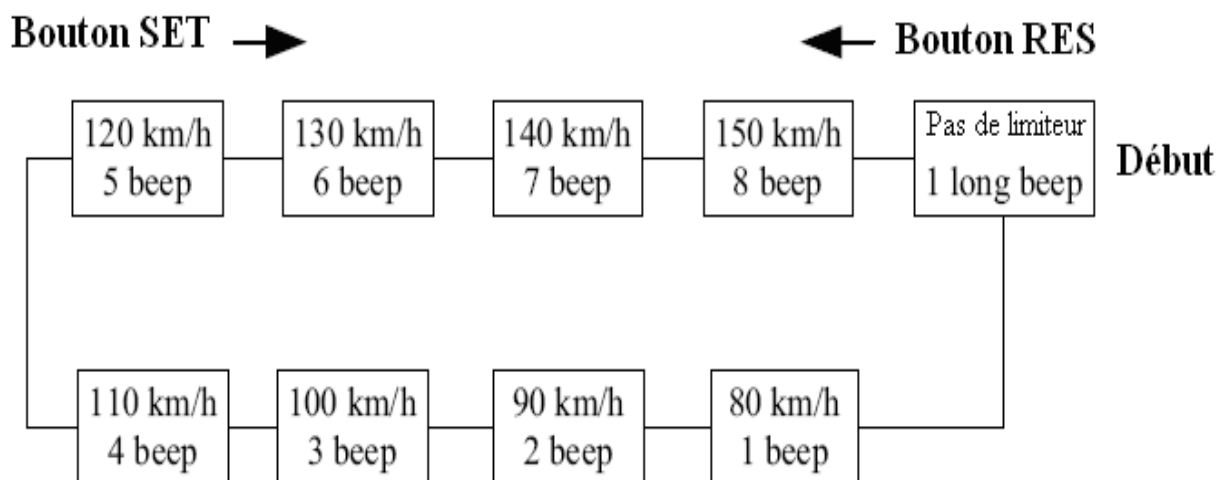
Par défaut la vitesse fixe n'est pas activée. Pour l'activer effectuer la manipulation suivante en moins d'une minute :

- 1-couper le contact, remettre le contact.
- 2-Mettre le commodo sur « **ON** »
- 3- Appuyer et maintenir la pédale de frein enfoncée et presser lentement **4 fois** la touche « **SET** » → **4 beep**
- 4- Puis presser lentement **4 fois** la touche « **RES** » → **1 beep grave par appuie sur la touche « RES »**
- 5-Relâcher la pédale de frein → **4 beep aigus**

Confirmant l'entrée dans le réglage de la vitesse fixe de limitation.

Si vous entendez un nombre incorrect recommencer la procédure à l'étape 1.

- 6-**Pour valider la vitesse limite appuyer sur la touche « SET » pour augmenter ou sur la touche « RES » pour diminuer. La vitesse minimum est 80Km/H et le maximum 150 Km/H ou pas de limite (voir schéma suivant).



- 7- Pour sauvegarder et sortir appuyer puis relâcher la pédale de frein → 4 beep.**